

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 3 janvier 2025 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2025 à la titularisation dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés à l'issue d'un contrat d'apprentissage**

NOR : MICB2427024A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 3 janvier 2025, le nombre d'emplois offerts, au titre de l'année 2025, à la titularisation dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat, aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi à l'issue d'un contrat d'apprentissage, selon les modalités prévues par décret n° 2020-530 du 5 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités de titularisation dans un corps ou cadre d'emplois de la fonction publique des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés à l'issue d'un contrat d'apprentissage, est fixé à 1.

La fiche de poste sera publiée sur le site des concours du ministère de la culture, accessible à l'adresse suivante : <https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/Filiere-administrative/adjoint-administratif>